



L'élection cantonale d'Argenteuil-Ouest annulée

(18/10/2011 17:00)

Lundi après-midi, le Tribunal administratif de Cergy a suivi l'avis du rapporteur public en annulant le résultat de l'élection sur le canton d'Argenteuil-Ouest, qui s'est déroulée en mars dernier. L'UMP Xavier Péricat avait alors devancé de 22 voix Nicolas Bougeard (PS) lors du second tour. Mais le socialiste a relevé, entre autre, que 29 signatures différaient entre le premier et le deuxième tour. C'est le seul point retenu par le juge qui a rejeté les arguments portant sur le compte de campagne du conseiller général et la tenue de propos mettant en cause Nicolas Bougeard sur un blog consacré à la vie politique argenteuillaise. Xavier Péricat, qui indique vouloir se laisser « *le temps de la réflexion* », dispose désormais d'un mois pour faire appel devant le Conseil d'Etat.

http://www.vonews.fr/article_15142

©vonews - Oct 2011